

PROCES VERBAL DE LA SÉANCE DU 13 MARS 2019

L'an deux mil dix-neuf et le treize mars à 20h00, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Francis CORMIER, le Maire.

Présents : MM. Francis CORMIER, Claude MOREL, Jérôme GOSSET, Mathieu HUILLE,
Patrick ONIMUS, Jean-Marie MACLET, Christophe MAFILLE
Mme. Francine WELLHOFER, Catherine BASTIEN

Absents : 0

Absent excusé ayant donné pouvoir : Mme Julie LOFFROY (pouvoir à Mme BASTIEN Catherine)

Mme BASTIEN Catherine a été nommée secrétaire de séance.

Approbation du dernier compte-rendu

Les membres du Conseil Municipal approuvent le dernier compte-rendu en date du 9 janvier 2019 à l'unanimité.

Vote du compte de gestion 2018 (Commune et SDEP)

Après avoir présenté le compte de gestion 2018 de la commune et du SDEP ainsi que les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs, le détail des dépenses, les comptes de gestion dressés par le receveur accompagnés par des états de développement des comptes de tiers ainsi que les états de l'actif, du passif, des restes à recouvrer et des restes à payer.

Considérant que les opérations sont régulières.

Les comptes de gestion dressés pour l'exercice 2018 par le receveur visés et certifiés conforme par l'ordonnateur n'appellent ni observations, ni réserves de sa part.

Les membres du Conseil Municipal approuvent à l'unanimité les comptes de gestion 2018 de la commune et du SDEP.

Vote du compte administratif 2018 (Commune et SDEP)

Commune :

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le compte administratif 2018 de la commune qui s'établit comme suit :

Dépenses de fonctionnement	239 307,14 €
Recettes de fonctionnement	338 222,35 €
Dépenses d'investissement	296 086,73 €
Recettes d'investissement	467 943,77 €

Excédent de fonctionnement cumulé	98 915,21 €
Excédent d'investissement cumulé	171 857,04 €
Excédent global de clôture	270 772,25 €

SDEP :

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le compte administratif 2018 du SDEP qui s'établit comme suit :

Dépenses d'exploitation	24 957,78 €
Recettes d'exploitation	38 360,76 €
Dépenses d'investissement	31 078,75 €
Recettes d'investissement	64 123,91 €
Excédent de fonctionnement cumulé	13 402,98 €
Excédent d'investissement cumulé	30 855,66 €
Excédent global de clôture	44 258,64 €

Délibération subvention à l'Association Sports et Loisirs – Marché aux produits du terroir 2019

Le Conseil Municipal décide d'octroyer une subvention de 2000,00 € à l'Association Sports et Loisirs d'Orvillers Sorel, dans le cadre de l'organisation du Marché aux produits du terroir et régionaux du 13 juillet 2019.

Délibération tirant le bilan de l'application du PLU

Monsieur le Préfet a saisi la commune le 14 septembre 2018 pour l'inviter à engager cette évaluation au regard notamment des objectifs de développement durable et lui transmettre une délibération quant au maintien ou à la révision du PLU conformément à l'article L 153-27 du code de l'urbanisme.

Une évaluation a été faite au regard des objectifs communaux définis au Projet d'Aménagement et de Développement Durables (P.A.D.D.) au sein du P.L.U., et des éléments d'analyse contenus dans le rapport de présentation dont le résultat est le suivant :

Thématiques	Indicateurs de suivi / Evaluation des objectifs définis au sein du Projet d'Aménagement et de Développement Durables et explicités dans les pièces du Plan Local d'Urbanisme et notamment au sein du rapport de présentation
Indicateurs environnementaux	<u>Milieus naturels</u> * Maintien des surfaces classées en zone Naturelle * Maintien des éléments paysagers et environnementaux identifiés
	<u>Milieus agricoles</u> *Maintien de la surface vouée à l'agriculture

Indicateurs démographiques et de l'habitat	<p><u>Evolution démographique</u></p> <ul style="list-style-type: none"> * La population est passée de 468 en 2005 à 534 en 2018 (chiffres INSEE) * Cette évolution respecte les objectifs de développement définis. * En termes d'évolution de population, il reste encore des perspectives à atteindre.
	<p><u>Evolution de l'habitat</u></p> <ul style="list-style-type: none"> * La réalisation effective est de 22 logements et le nombre de constructions est de 23 (chiffres commune, comptabilisation des permis de construire) * Cette évolution respecte les objectifs de développement définis. * En termes d'évolution de l'habitat, il reste encore des perspectives à atteindre.
Indicateurs sur le renouvellement urbain et la maîtrise de la consommation d'espace	<ul style="list-style-type: none"> * Le nombre de dents creuses au sein de l'enveloppe urbaine est évalué à 26 en 2018. * Il reste des perspectives de développement au sein de l'enveloppe urbaine. * Les zones AU définies au sein du PLU n'ont pas été réalisées.
Indicateurs de l'évolution de l'activité économique et de l'emploi	<ul style="list-style-type: none"> * Le nombre d'activités économiques sur le territoire communal est de 22 en 2018 (chiffre INSEE) * L'indicateur de concentration d'emploi est passé de 32,8 % en 2010 à 30,20 % en 2015 (chiffres INSEE)

En résumé l'application du P.L.U. depuis son approbation n'a pas présenté d'importantes difficultés ni de rupture brusque du rythme des constructions. Les perspectives de développement n'ont pas été atteintes.

En conséquence les motifs d'une révision telle que les liste l'article L153-31 du code de l'urbanisme (changement d'orientations, réduction d'espaces agricoles ou d'une protection nécessaire, ouverture à l'urbanisation de nouvelles zones) ne sont pas réunis : l'essentiel des objectifs demeurent, les surfaces pouvant encore accueillir des logements (collectifs ou individuels) ou des activités sont encore suffisantes pour plusieurs années.

En conclusion, la révision du PLU de la commune d'Orvillers-Sorel ne s'impose pas, et le maintien du PLU approuvé le 21 février 2008 et modifié le 5 septembre 2017 est pertinent.

Après avoir ouï l'exposé de Monsieur le Maire et en avoir délibéré, le conseil municipal

Par 10 voix pour, 0 voix contre, et 0 abstentions

se prononce au vu du bilan effectué sur le maintien du plan local d'urbanisme en cours.

Délibération pour la prise en charge des compteurs d'eau à fort débit pour les professionnels et tarif de la location.

Le Conseil Municipal décide de prendre en charge par le biais du SDEP le coût des changements de compteurs d'eau à fort débit pour les professionnels, et de créer un nouveau tarif de location annuelle de la façon suivante :

Compteur professionnel : 45 € /an

Ceci étant valable à compter de la facturation 2018-2019

Projet de délibération instituant le régime indemnitaire (RIFSEEP)

Un projet a été élaboré et sera présenté au prochain Comité Technique du centre de gestion pour approbation. L'ensemble du Conseil Municipal approuve ce projet.

Questions diverses / Information du Maire

Mise en place du formulaire de demande de subvention associations et projet d'investissement d'une scène pour les associations.

Monsieur le Maire :

- informe de la mise en place d'un formulaire destiné aux associations pour les demandes de subvention.
- informe que pour résoudre les problèmes de disponibilité de la scène mobile du Pays des Sources pour l'organisation de notre marché aux produits du terroir, qu'il faut réfléchir à un éventuel investissement. Après présentation d'un devis d'un montant de 4 699.00 € HT pour l'achat d'une scène fixe, le Conseil Municipal décide de reporter ce projet tout en étudiant d'autres possibilités.

Travaux : mur du cimetière / élagage du tilleul / projet cuisine salle polyvalente / parking bus scolaire / éclairage public rue maillard / projet de création d'un pavillon locatif ruelle bocquillon

Mur du cimetière :

Les travaux se poursuivent, la première tranche étant achevée.

Tilleul :

Celui-ci a été élagué par le lycée horticole de Ribécourt.

Projet cuisine salle polyvalente :

Présentation du devis par l'entreprise RENIMA, quelques observations, à revoir :

- Profondeur du bac de lavage,
- Chaleur sur plan de travail
- Adaptation de tiroirs sur meuble

Un nouveau devis sera présenté lors de la prochaine réunion.

Parking bus scolaire :

Suite à la commission voirie avec la CCPS, une prise en charge de 50 % nous sera accordée.

Eclairage public rue Maillard :

La SDEL est intervenue afin de remplacer les têtes actuelles par des têtes orientables, ceci permettant un meilleur éclairage de la rue.

Projet de création d'un pavillon locatif ruelle Bocquillon :

Après présentation du projet, le Conseil Municipal approuve ce projet et mandate Monsieur le Maire dans toutes les démarches afférentes à ce dossier, notamment le dépôt du permis de construire qui sera suivi de l'appel d'offre et d'une demande d'emprunt pour le financement.

Point sur l'intervention de M. BERNARD géomètre du cadastre

Les travaux de contrôle sont toujours en cours et feront l'objet d'une mise à jour lors de la commission annuelle CCID.

Info biens vacants

Nous allons reprendre contact avec Mme Charline DUCROQ pour la rédaction de l'acte administratif afin de publier les biens au nom de la commune.

Planning vidanges 2019

Cette année la commune programmera sur avril et mai 2019 l'intervention de notre prestataire pour la réalisation de 13 vidanges pour les propriétaires ayant adhéré à la convention d'entretien.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h53